Image not found or type unknown

Entreprise me propose des travaux non déclarés...

Par **Visiteur**, le **29/09/2013** à **00:36**

bonjour,

je ne sais pas dans quel forum juridique on peut classer le travail au black; bref j'ai contacté une entreprise du BTP pr faire un devis et le coût des travaux à faire pourrait avoisiner les 6000 euros; l'entrepreneur ne m'a pas encore envoyé son devis mais je crains de ne pas pouvoir débourser une somme pareille;
il m'avait suggéré de faire le travail au noir, de déchirer ensuite les devis, donc pas de facture, mais si jamais il y avait un accident de travail pr son employé à mon domicile, je pourrais être ennuyée ? si le travail était mal fait, alors je ne pourrais pas me retourner contre l'entreprise;d'ailleurs n'a t'il pas gonflé le prix de la prestation pour m'inciter à faire ensuite baisser les tarifs en acceptant un travail non déclaré? tout bénéfice pour eux mais pour moi ???

pensez vous que je doive refuser ce genre de proposition, et chercher une autre entreprise ? si vous avez déjà eu ce genre d'expérience, merci de me raconter comment cela s'est passé pr vous.

Par **janus2fr**, le **29/09/2013** à **10:38**

Bonjour,
Ce n'est pas sur un forum juridique que l'on va vous encourager à avoir recours au travail dissimulé !
Bien entendu, nous vous le déconseillons formellement.
Faites faire plusieurs devis afin de vérifier les prix du marché.

Par **Visiteur**, le **30/09/2013** à **22:13**

bonjour,
oui en effet, c'est logique ici on défend les droits, on ne les enfreint pas ! je n'ai pas encore obtenu les devis que j'ai demandé à qques entreprises, dès que je les obtiendrai je pourrai comparer leurs tarifs qui vont du simple au triple !
Merci pour vos conseils, bien cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés